



arnouville

magazine

Décembre 2025 //

n° 100

arnouville95.fr



ACTUALITÉS

Les missions du service affaires générales et état civil

pages 10-11



DOSSIER

Budget 2026 :
une gestion rigoureuse
et prudente

pages 12 à 15



PORTRAIT

Alfred Mouandjo, rugbyman
au Castres olympique

page 22



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
01 30 11 16 16

Directeur de la publication // Pascal Doll
Coordination // Service communication
Rédaction // N. Flament, A. Porcu, E. Taillade
Conception, réalisation //
 Agence RDVA // 01 39 90 10 00
Photos // Agence RDVA,
 Service communication, Adobe Stock
 Dépôt légal // à parution
 ISNN 2680-7106
arnouville95.fr



04

19



sommaire



04

LES IMAGES DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06-09

TEMPS FORTS

L'actualité en images



10-11

ACTUALITÉS

Rencontre avec le service des affaires générales et de l'état civil



12-15

DOSSIER

Budget 2026 :
une gestion rigoureuse
et prudente



16-19

VIE PUBLIQUE

- Pôle gare : livraison des premiers logements
- Le centre social Trait d'Union renouvelle son agrément auprès de la CAF
- Yasmine Belkebir excelle aux Championnats de France d'équitation



20

NE MANQUEZ PAS...

Un hommage au Sir de la chanson anglaise avec The Tribute Elton John



21

TEMPS LIBRE

Les rendez-vous pour le jeune public



22

PORTRAIT

Alfred Mouandjo,
ailier du Castres olympique



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Chères Arnouvilloises, chers Arnouvillois,

Chaque période de l'année a sa propre lumière, mais l'approche de l'hiver nous rappelle une vérité essentielle, celle de cette force qui réside dans notre solidarité et notre capacité à vivre ensemble. Ces dernières semaines ont été le parfait reflet de cet esprit qui nous unit. Je pense à la mobilisation remarquable autour d'Octobre rose et, plus récemment, au Téléthon. Ces moments ne sont pas de simples événements sur un calendrier. Ils sont la preuve vivante de l'énergie collective qui berce notre ville. Ils nous montrent que face aux défis, qu'ils soient personnels ou collectifs, Arnouville sait se rassembler, donner et cultiver l'espérance.

C'est cette chaleur humaine et cette convivialité, que nous retrouvons en cette fin d'année. Notre commune est un lieu où l'on peut croire, construire et se sentir bien.

Les lumières de Noël enchantent nos rues. Les décors que les enfants des accueils de loisirs réalisent chaque année et que nos équipes préparent avec soin ne sont pas seulement là pour embellir notre cadre de vie, ils sont une invitation à la rêverie, au partage et au rassemblement. C'est, pour moi, un élément essentiel qui entretient la tradition des fêtes de fin d'année, tout comme le repas et les colis que nous partageons avec nos aînés.

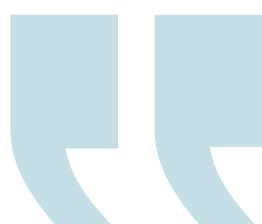
Vous le voyez, Noël est l'occasion de créer de nouveaux souvenirs, de se

retrouver en famille ou entre amis et de profiter de la stabilité et de la chaleur de nos foyers.

À l'heure où le monde semble parfois s'assombrir, savoir que notre ville reste un refuge de solidarité, un lieu où l'on vit bien et où l'on se sent chez soi, est une richesse immense. Continuons à prendre soin les uns des autres, à cultiver cette chaleur humaine qui fait d'Arnouville une commune à taille humaine, mais à la grande solidarité.

Avec toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année agréables et chaleureuses, où la joie et le bonheur vous rassemblent.

Continuons à prendre soin les uns des autres, à cultiver cette chaleur humaine qui fait d'Arnouville une commune à taille humaine, mais à la grande solidarité.





LES IMAGES DU MOIS

Octobre rose : la Ville engagée pour la prévention du cancer du sein

Une belle mobilisation ! Durant tout le mois d'octobre, le rose s'est emparé des rues de la commune. Ronds-points, accueils de l'hôtel de ville et du centre social Trait d'Union se sont parés de cette couleur. Bravo aux agents de Trait d'Union et des services techniques pour ces réalisations. Samedi 11 octobre, la traditionnelle marche-course, organisée au complexe sportif Léo Lagrange, a permis de reverser près de 1 700 € à La Ligue contre le cancer. Durant cette matinée, les participants ont pu profiter d'une initiation à l'escalade et échanger avec des professionnels concernant la prévention des différents cancers.

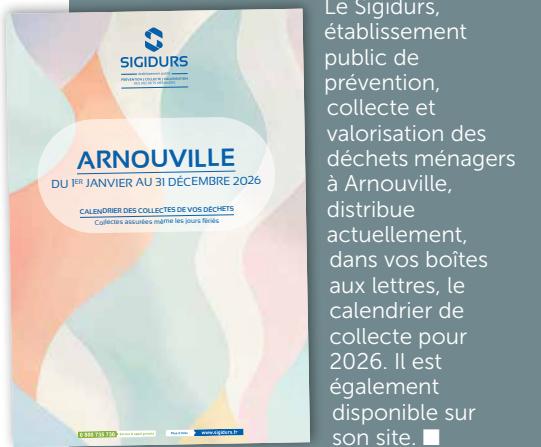


PARTICIPEZ À L'OPÉRATION PIÈCES JAUNES

Durant tout le mois de janvier, participez à un élan de solidarité en faisant don de vos pièces jaunes à la Fondation des hôpitaux. Vous pouvez déposer vos pièces dans les bureaux de Poste ou commerces partenaires, qui ont une tirelire « pièces jaunes » sur leur comptoir. Vous avez également la possibilité de faire un don sur fondationhopitaux.fr/pieces-jaunes ■



VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE EST DISPONIBLE



Le Sigidurs, établissement public de prévention, collecte et valorisation des déchets ménagers à Arnouville, distribue actuellement, dans vos boîtes aux lettres, le calendrier de collecte pour 2026. Il est également disponible sur son site. ■

RECENSEMENT : UNE NOUVELLE CAMPAGNE EN JANVIER

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du jeudi 15 janvier au samedi 21 février 2026. Quatre agents municipaux agréés par l'INSEE (Stéphanie Mahon, Sonia Picard, Elisabeth Pujanek et Angèle Finet) iront à la rencontre des habitants de la commune qui ont été tirés au sort. Le recensement est un acte obligatoire : si vous êtes concernés, vous êtes invités à le réaliser dès réception du courrier. Les agents qui iront à votre rencontre seront munis d'une carte d'accréditation officielle comportant leur photo. Ils vous guideront dans les démarches à réaliser, en ligne ou sur support papier. Les données recueillies seront strictement confidentielles et anonymes, elles ne pourront pas faire l'objet de contrôle administratif ou fiscal. Elles serviront notamment à mettre à jour les statistiques sur la population arnouilloise et française. ■

MINIBUS : DES HORAIRES ÉLARGIS

Bonne nouvelle ! Le minibus municipal a revu ses horaires de circulation : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h ; les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h ; les jeudis, pour se rendre au marché de la gare, de 9h à 12h.

Les jeudis matin, les horaires et arrêts sont prédéfinis, il n'est pas nécessaire de réserver le passage du minibus. Pour les autres jours, il est nécessaire de le réserver 48h à l'avance.

Pour rappel, le minibus est un service municipal gratuit à destination des retraités de la commune et des personnes à mobilité réduite. Il leur permet de faciliter leurs déplacements et se rendre à leurs rendez-vous médicaux à Arnouville, mais également Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Gonesse et Sarcelles.

Réservation : 01 34 45 97 02 ou 01 34 45 97 06.

Pour le marché : horaires sur le site de la Ville, onglet « Mon quotidien », « Mobilité », « Mobilité facilitée ». ■



DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN

Après les fêtes, n'oubliez pas de donner une seconde vie à vos sapins naturels, en les plaçant à la collecte des déchets végétaux. Ils devront être présentés dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...), sans pied, sans bûche et sans croisillons, non emballés dans un sac, sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc. Si vous avez opté pour un sapin de grande taille, vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie. ■



MESURES PRÉFECTORALES POUR LE NOUVEL AN

Le Préfet du Val-d'Oise recommande, pour la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, de ne pas sortir les poubelles, de fermer les locaux à poubelles et de placer vos véhicules dans des lieux clos.

De plus, la préfecture a interdit, jusqu'au 2 janvier à 8h, la détention, le port et le transport de certains artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques, ainsi que la détention et le transport de carburant dans des conteneurs individuels, par des particuliers. ■





RETROUVEZ
+ DE PHOTOS SUR
NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



L'actualité

en images



26 SEPTEMBRE ÉLECTRIQUE OUVERTURE DE SAISON

Le groupe « Telegraph road » a rendu un vibrant hommage à « Dire straits ». Le public était conquis ! De quoi donner le ton de cette nouvelle saison culturelle.

30 SEPTEMBRE

HONNEUR AUX MÉDAILLÉS ET AUX NOUVEAUX HABITANTS

Monsieur le Maire Pascal Doll a honoré la carrière de nombreux Arnouvillois. 20, 30, 40 ans de carrière, autant de parcours qui méritent d'être récompensés. Ce fut également l'occasion pour la municipalité d'accueillir les nouveaux résidents de la commune.



3 OCTOBRE

MUSIQUE, GASTRONOMIE ET BONNE HUMEUR

C'est aux sons des guitares, violons et batterie du groupe « Les rolling pierres » que les Arnouvillois ont profité de la première soirée des « Rendez-vous du Patio ». Un moment convivial qui éveille vos papilles et votre oreille musicale.



DU 6 AU 10 OCTOBRE JOYEUX AÎNÉS

Les seniors arnouvillois ont pleinement profité des activités organisées en leur honneur à l'occasion de la Semaine bleue. Atelier sur l'art du parfum, de cuisine, conférence sur l'intelligence artificielle, sans oublier le traditionnel loto, ont rassemblé plus d'une centaine de retraités.



10 OCTOBRE LEÇON D'HISTOIRE AVEC LORÀNT DEUTSCH

Une revisite ludique, mais enrichissante de la langue française et de l'Histoire. Lorànt Deutsch a captivé et fait rire les spectateurs de l'Espace Charles Aznavour dans l'adaptation de son best-seller « Romanesque ou la folle aventure de la langue française ».



22 OCTOBRE UN DÉGUISEMENT POUR DES BONBONS

Les Fées d'automne ont sillonné la ville, à l'occasion d'Halloween, pour déposer des bonbons dans les paniers des enfants arnouvilleois déguisés. Bravo au centre social Trait d'Union pour ce rendez-vous qui a enchanté les familles.



11 NOVEMBRE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Monsieur le Maire et les élus du Conseil municipal ont commémoré l'Armistice de 1918, symbole de la Libération. À leurs côtés, une centaine d'élèves du collège Saint-Didier et de l'école élémentaire Danielle Casanova a contribué à faire vivre le devoir de mémoire.



DU 20 AU 31 OCTOBRE LE PLEIN D'ANIMATIONS PENDANT LES VACANCES

Enfants, adolescents et familles se sont, à nouveau, retrouvés dans les différentes structures de la ville autour de nombreuses animations, notamment sur la thématique d'Halloween.



6 NOVEMBRE HONNEUR AUX ASSOCIATIONS

L'ensemble des membres du riche tissu associatif arnouvilleois a été mis à l'honneur à l'Espace Charles Aznavour. Monsieur le Maire Pascal Doll et les élus les ont remerciés chaleureusement pour leur engagement, qui contribue au dynamisme de la commune.





RETROUVEZ
+ DE PHOTOS SUR
NOS RÉSEAUX
SOCIAUX

L'actualité en images

TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE MOBILISATION POUR NOVEMBRE BLANC

Le centre social Trait d'Union et les femmes des ateliers partagés ont, une fois encore, créé un décor fort pour « Novembre blanc » et la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Elles ont notamment fabriqué des mains où elles ont inscrit le nom de femmes victimes de féminicides. Le centre social a également proposé un ciné-débat et une initiation aux gestes de défense personnelle.



14 ET 15 NOVEMBRE PLONGÉE DANS LA POP CULTURE

L'Espace Charles Aznavour a accueilli la clôture du Festival BAM ! Un rendez-vous proposé par la communauté d'agglomération

Roissy Pays de France pour les amoureux de la pop culture, qui ont pu rencontrer, entre autres, de nombreux auteurs, participer à des ateliers manuels et fabriquer des objets souvenirs inédits.



11 NOVEMBRE LE PLEIN DE BONNES AFFAIRES

La salle l'Essentielle s'est transformée en chambre d'enfant géante à l'occasion du Troc et puces enfants. Les jeunes arnouvilleois ont fait un peu de place dans leurs espaces et ravi d'autres familles. Un timing idéal avant Noël.



14 NOVEMBRE UN TABOU TRAITÉ AVEC HUMOUR

Salle comble pour la comédie « Ménopause » ! La mise en scène d'Alex Goude a fait pleurer de rire l'ensemble des spectateurs de l'Espace Charles Aznavour. Le quatuor de comédiennes a bousculé avec brio les règles d'un sujet encore tabou dans la société.



15 NOVEMBRE 1 000 PIÈCES DE DÉFI

Huit duos ont relevé avec succès le défi des 1 000 pièces lors de la seconde édition du Défi puzzle organisé par le centre social Trait d'Union. Les trois binômes vainqueurs sont repartis avec un puzzle de leur choix, tandis que l'ensemble des participants a reçu un puzzle fabriqué par les agents de la structure.



21 NOVEMBRE VOYAGE MUSICAL

Ambiance intime pour cette représentation virtuose du quintette Naïri, sous la direction de Haïk Davtian, violoniste et chef d'orchestre. Au programme : Antonin Dvorak, mais aussi R.P Komitas et des airs de musique géorgienne.



4 ET 5 DÉCEMBRE LE PLEIN DE GOURMANDISES POUR NOS SENIORS

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, les Arnouvillois de 64 ans et plus se sont vu remettre de la part des agents du CCAS et de Claude Fernandez-Veliz, adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, de jolis colis remplis de douceurs sucrées et salées.



9 DÉCEMBRE DES SOURIRÉS, DE LA DANSE ET BEAUCOUP DE CONVIVIALITÉ

C'est dans la bonne humeur que 324 seniors arnouvillois ont pris part au repas annuel de Noël, qui leur est dédié. Aux côtés du Maire Pascal Doll et de Claude Fernandez-Veliz, adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, les aînés se sont retrouvés et ont dansé, tout en dégustant un bon repas de fête.



2 DÉCEMBRE GRACIAS POR LA RISA

Une nouvelle soirée de rire à l'Espace Charles Aznavour ! La comédie « Muchas gracias » a conquis les spectateurs par ses répliques et son ton plein d'humour, pour sa toute première représentation avant tournée !



5, 6 ET 7 DÉCEMBRE SOLIDARITÉ POUR LE TÉLÉTHON

18 628,85 € : c'est la très belle somme remise par la Ville à l'AFM-Téléthon grâce à votre engagement et votre générosité. Un grand merci pour votre mobilisation record ! Le dîner, préparé par les bénévoles de la Croix bleue des Arméniens de France, Thoma's cakes et Chris traiteur, ainsi que la soirée disco animée par DJ plaz, ont rencontré un très beau succès. Le loto du Club sourire et l'apéritif proposé par la Gamme argonvilloise, sans oublier le spectacle « Little rock story », ont conquis les familles, tout comme la matinée sportive au complexe Léo Lagrange.

Un grand merci aux donateurs : Amicale du personnel communal, boulangerie Ange, Arev épicerie, Aratice, Auchan, Bella coiffure, boulangerie de la Fontaine, La Havane, La braise, La brioche d'Arnouville, Brosserie Lecler Noël, Bijouterie dorée, Chez Léon, 100 sushi & co, Chez Raphaël, Jardins de la charmeuse, Chic by Roméo, Chris traiteur, Les compagnons de la gamme Argonvilloise, Club sourire, Club rencontre, Croix bleue des Arméniens de France, C pizza au feu de bois, CCAS Arnouville, Cordonnerie HK, Département du Val d'Oise, Derichebourg, Despierre, Elegance home, Amicale des anciens du CSMA, Fly pizza, Him taekwondo, House optic, Hulya bijoux, Institut Eva, Les jardins d'Astrid, Jay Lynn studio, K'rolfit, La boutique du particulier, Ferme d'Arnouville, Le prince élégant, Marché d'Arnouville, MG restaurant, Medz Hayq, Optic Delandre, People hair, Pharmacie de la Poste, Police municipale, Sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel, Posit'ifs, Le réveil de la Marne, Fram, Exostim, RDVA, Royal spa esthétique, RégieTeK, Au salon d'or, Atelier Sarah Aime, Selectour, Sherwood parc, SK beauty, Sassoun, Soisy arrosage, TQS, Le tabac de la Fontaine, Thoma's cakes, Union des Assyro-Chaldéens en France, Yasamane, Assyro-Chaldéens d'Arnouville, ainsi que des dons privés.



Rencontre avec le service des affaires générales et de l'état civil

Le service des affaires générales et de l'état civil est un pilier incontournable pour la commune d'Arnouville. Il joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants, en accompagnant chacun dans l'accomplissement de ses démarches administratives. Mariages, naissances, baptêmes civils, mais aussi organisation des élections ou gestion du cimetière : ses missions sont multiples et cruciales pour le bon fonctionnement d'un service public de qualité et de proximité.



Aurizia (au second plan), responsable du service des affaires générales et de l'état civil ainsi que Betty, une des plus anciennes du service.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU SERVICE ?

- Constitution de dossier pour le mariage civil, le pacte civil de solidarité (PACS), le baptême civil, les noces d'or, de diamant...
- Délivrance d'actes de reconnaissance de naissance, de décès, d'attestation d'accueil,
- Création ou renouvellement de la Carte nationale d'identité, de passeport biométrique, de livret de famille,

- Changement de nom de famille, de prénom,
- Recensement militaire,
- Organisation des élections,
- Gestion du cimetière.

> Pour répondre à ces demandes avec rigueur, les agents municipaux arnouvillois travaillent en étroite collaboration avec la préfecture du Val d'Oise, le Procureur de la République, des avocats, des notaires et les consuls de France.



Les agents du service des affaires générales et de l'état civil prennent le temps d'expliquer aux Arnouvillois l'ensemble des documents à compléter et à transmettre pour chaque dossier.

COMMENT EST ENTRETENU VOTRE CIMETIÈRE ?



Frédéric, gardien, veille quotidiennement et toute l'année sur le cimetière communal. Il s'assure de la propreté des lieux, avec l'entretien des allées principales. Il n'intervient pas sur les sépultures dont l'entretien revient aux propriétaires, ni entre celles-ci. Il est également en charge de la supervision des travaux menés par des entreprises externes missionnées par la mairie pour du gros œuvre.

Frédéric est aussi présent lors des inhumations et exhumations afin de superviser le bon déroulé des cérémonies. Enfin, en lien avec le service événementiel, il participe à la préparation des commémorations, avec notamment l'installation des drapeaux.



QUELQUES RAPPELS UTILES CONCERNANT LES PROCÉDURES À SUIVRE

MARIAGE CIVIL

Un premier rendez-vous permet aux futurs époux, qui doivent obligatoirement être présents, de retirer leur dossier, en fournissant chacun une pièce d'identité et un justificatif de domicile à leur nom et prénom, datant de moins de trois mois, tout en prenant connaissance des documents que chacun doit fournir selon sa nationalité. Ils se voient également remettre le « Guide du mariage », où ils devront renseigner, entre autres, l'identité des témoins. Une fois l'ensemble de ces documents complétés, un second rendez-vous est fixé en mairie pour déposer le dossier et définir une date de cérémonie. Le couple se verra alors remettre un acte de mariage, un livret de famille et un livre d'or offert par la Ville.

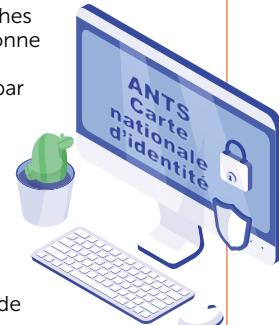
- Pour se marier à Arnouville, l'un des futurs époux doit résider dans la commune,
- Il est recommandé de constituer son dossier de mariage civil au minimum deux mois avant la date de cérémonie.

60
mariages ont été
célébrés en 2024.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Une pré-demande est à effectuer en ligne sur le site ants.gouv.fr, avant de prendre rendez-vous sur le site de la Ville arnouville95.fr (rubrique « Démarches en ligne »). La personne doit se munir du document envoyé par le site de l'ANTS, de sa carte d'identité actuelle, d'une photo datant de moins de six mois aux normes gouvernementales et d'un justificatif de domicile datant de moins d'un an.



DÉCLARATION DE DÉCÈS

La famille n'a, en général, pas besoin de se déplacer en mairie. Lorsque le décès survient au domicile du défunt, le médecin constatant le décès édite un certificat de décès qui est remis aux pompes funèbres. Ces dernières transmettent ce certificat au service de l'état civil pour y effectuer, par la suite, les démarches nécessaires. Lorsqu'un Arnouillois décède en dehors de la ville, la commune du lieu de décès adresse la transcription de décès au service état civil d'Arnouville.



RECONNAISSANCE DE NAISSANCE

Le père de l'enfant à naître doit reconnaître sa paternité au cours des neuf mois de grossesse de la mère. Il doit apporter un justificatif de domicile ainsi que sa pièce nationale d'identité et celle de la mère. Attention, pour obtenir l'acte de reconnaissance de naissance auprès de la mairie d'Arnouville, l'un des deux parents doit y résider. Il est à noter que la déclaration de naissance doit s'effectuer dans la ville où se situe la maternité, dans un délai maximum de cinq jours après la naissance de l'enfant.

Élections municipales : ce qu'il faut savoir

Les 15 et 22 mars 2026, les Arnouillois sont appelés aux urnes afin d'élire les membres du Conseil municipal.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES ?

Il est d'abord à noter que seuls les résidents d'Arnouville peuvent voter sur la commune. Si vous avez voté lors des dernières élections de 2024 à Arnouville, vous êtes donc inscrit sur les listes électorales. Les jeunes venant d'avoir 18 ans sont inscrits automatiquement. Pour toute personne venant de s'installer récemment à Arnouville ou n'étant pas encore inscrite sur les listes électorales, il faut soit se présenter à l'accueil de l'hôtel de ville, soit s'inscrire en ligne sur le site service-public.gouv.fr avec les documents suivants : une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile au nom et prénom de la personne, datant de moins de trois mois.

Vous recevrez ensuite votre carte d'électeur par La Poste.

Vous avez jusqu'au vendredi 6 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales, afin de pouvoir voter aux futures élections municipales.

COMMENT DONNER PROCURATION ?

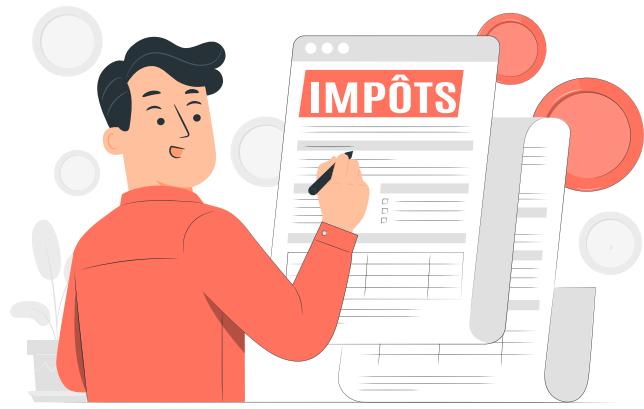
Si vous n'êtes pas présent au moment des élections, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance, qui devra se rendre dans votre bureau de vote. Cette démarche s'effectue en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr ou auprès de votre commissariat de police ou gendarmerie de secteur (Gonesse pour les Arnouillois). Vous devez obligatoirement vous munir de votre carte nationale d'identité et de celle de la personne à qui vous donnez procuration (une photocopie lisible est acceptée), ainsi que de votre carte d'électeur.

Nouveauté : ceux disposant de l'identité numérique certifiée France identité peuvent réaliser leur demande directement en ligne, sans se rendre au commissariat ou en gendarmerie.



TAXE D'HABITATION : **UN TAUX COMMUNAL STABLE DEPUIS 2021**

Pour rappel, la taxe d'habitation ne concerne que les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale. La Ville a fait le choix de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière depuis 2021, afin de ne pas alourdir la charge foncière des administrés propriétaires de leur logement. Celui-ci est plafonné à 41,01 % pour les propriétés bâties.



TAUX INTERCOMMUNALITÉ

Impôt prélevé par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.
Taux 2024 : 4,58 % / taux 2025 : 4,58 %.

Taux 2024 : 4,50 % / taux 2025 : 4,50 %.

TAXES SPÉCIALES

Taxe prélevée par la société du Grand Paris pour le financement du futur réseau francilien de métro automatique et d'une taxe de la région Île-de-France pour le développement des réseaux de transport en commun.

Тaux 2024 : 0,587 % / Тaux 2025 : 0,566 %.

TAXES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Taxe qui finance la collecte et le traitement des ordures ménagères assurés par le Sigidurs dans les communes de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Taux 2024 : 6.94 % / Taux 2025 : 6.94 %.

TAXE GEMAPI

Taxe également prélevée par la communauté d'agglomération, depuis 2018, pour la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Taux 2024 : 0,424 % / Taux 2025 : 0,41 %



COMMENT EST CALCULÉE VOTRE TAXE FONCIÈRE ?

La taxe foncière est établie pour l'année entière d'après la situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le montant de la taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables. Cette base peut être corrigée si le propriétaire réalise des travaux d'agrandissement ou d'amélioration de son bien.

Si le montant de votre taxe augmente, c'est parce que la base (valeur locative) est réévaluée par l'État.



DOSSIER

BUDGET 2026

UNE GESTION RIGOUREUSE ET PRUDENTE

Ce dernier budget du mandat 2020-2026 est comme les précédents : il est marqué par un contexte national instable et incertain. Élaboré en plein débat budgétaire à l'Assemblée nationale et face à l'incertitude des orientations financières imposées par l'État, la Ville d'Arnouville a établi son budget avec prudence. Grâce à une maîtrise rigoureuse de ses dépenses et à l'héritage d'une gestion saine des mandats antérieurs, avec un recours limité à l'emprunt, la Ville a su faire face aux multiples crises auxquelles la France et les collectivités sont confrontées ces dernières années. Pour 2026, la Ville poursuit son travail au service de ses administrés.



ENTRETIEN AVEC YVELINE MASSON

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES



Sur le plan local, nous sommes dans un contexte de période électorale. Sur le plan national, le Gouvernement n'a pas voté de budget. Comment avez-vous construit le budget 2026 de la commune ?

L'exercice est, il faut le reconnaître, très compliqué cette année. Nous avions anticipé, dès 2025, une baisse conséquente des dotations de l'État, dont la dotation globale de fonctionnement. Nous déplorons que la loi de finances ne soit pas votée. Cela fait 50 ans que le gouvernement vote des budgets en déficit, alors que celui des collectivités doit être équilibré. Les collectivités territoriales sont, sans cesse, mises à contribution. Cette année, nous devons faire face à :

- l'augmentation de 3 points des cotisations de la masse salariale. Cette revalorisation imposée par l'État aux collectivités représente, pour nous, une hausse de nos dépenses de 105 000 €. Il s'agit d'une mesure noble mais dont nous devons assurer la trésorerie,
- la réactualisation des primes d'assurances,
- la non perception de la FCTVA en fonctionnement.

Pour établir notre budget 2026, nous avons donc fait preuve d'une grande prudence dans nos évaluations de recettes. Nous avons, notamment, tenu compte des diminutions des années précédentes, afin de ne pas impacter nos

administrés. Tout cela sans augmenter le taux communal de taxe foncière, inchangé depuis 2021 (voir page 1).

Quelles sont les clés d'un budget maîtrisé ?

Nous recherchons constamment à allier économie et efficacité dans les services. Chaque dépense est étudiée avec stratégie. Pour chaque projet d'investissement structurel, nous cherchons le maximum de subventions auprès de nos partenaires financiers.

Malgré ce contexte national économique difficile, comment parvenez-vous à maintenir votre budget et à préserver vos finances locales ?

C'est un exercice d'équilibre. Malgré tout, nous avons maintenu l'augmentation de la subvention du CCAS octroyée en 2025, ainsi que le budget alloué aux associations. Il est très important de pouvoir soutenir l'ensemble des bénévoles qui participent au dynamisme de la commune. Les dépenses prévisionnelles, contenues, devraient augmenter d'environ 2 % par rapport à 2025.

Quant à nos recettes de fonctionnement, elles demeurent stables.

Ce budget permet de dégager un autofinancement de 913 000 € pour l'exercice 2026 qui contribuera au financement de nos investissements. Nous avons positionné, comme l'an dernier, un emprunt d'équilibre. Il ne sera réalisé qu'à hauteur des besoins effectifs identifiés.

En termes de dépenses d'investissement, l'enveloppe inscrite est légèrement inférieure à celle de l'année passée, certains projets arrivant à terme.

CHIFFRES CLÉS

100/100 : c'est la note remarquable attribuée par la Direction générale des finances publiques à la Ville d'Arnouville pour son pilotage comptable. Un score qui souligne la conformité et la régularité des comptes.

194 agents (postes permanents) constituent les effectifs salariés de la Ville d'Arnouville. C'est une masse salariale contenue mais bien organisée pour concourir au bien vivre des Arnouvillois.

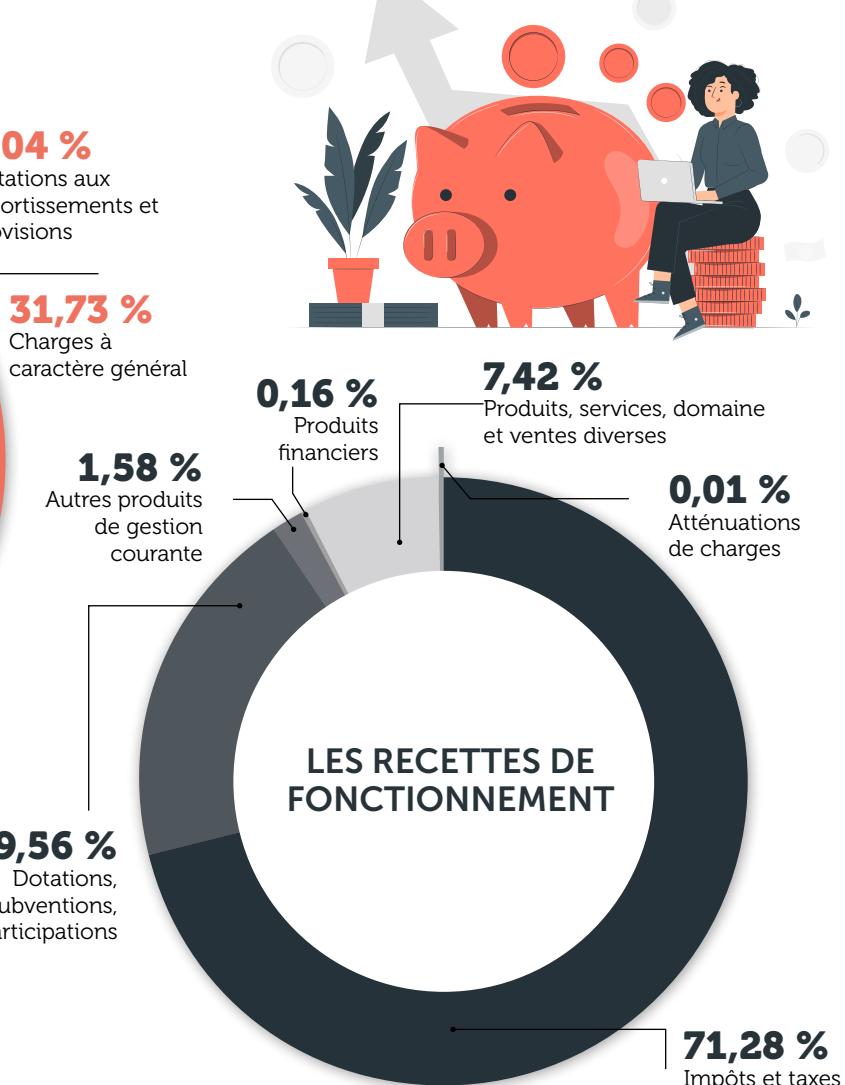
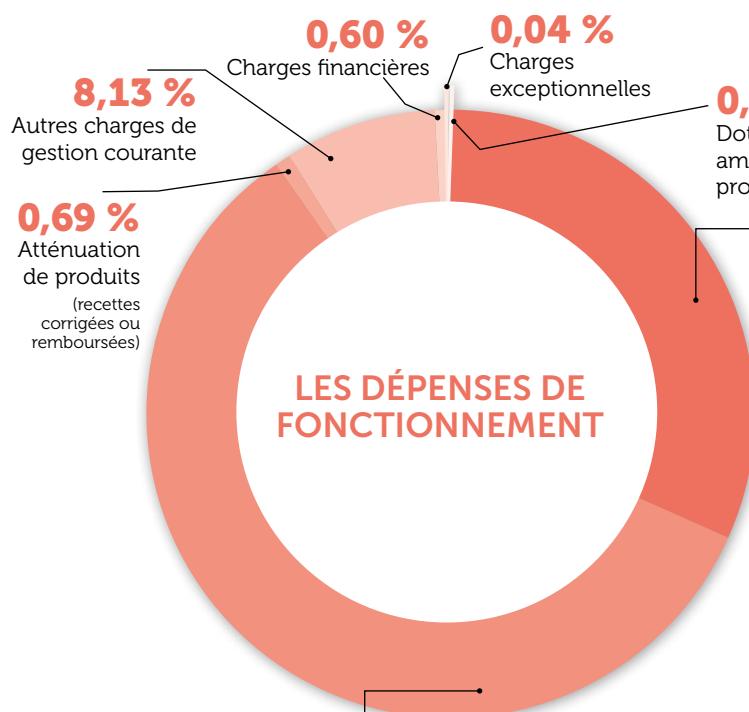
399 € : c'est le montant de la dette de la commune rapportée à chaque habitant. La moyenne nationale des villes de même strate est de 822 €.

310 000 € : c'est le montant de la subvention municipale allouée au CCAS, au vu de l'augmentation enregistrée en 2025, qui permet de faire face à la hausse des demandes d'aides sur la commune.

5 950 809 € : c'est le montant de l'encours de la dette communale au 1^{er} janvier 2026. La capacité de remboursement est de 3 ans et 4 mois (le seuil d'alerte étant fixé à 12 ans).



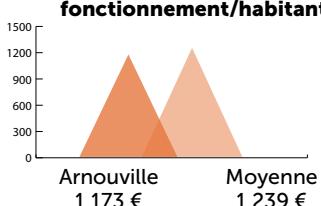
LE BUDGET 2026 EN CHIFFRES



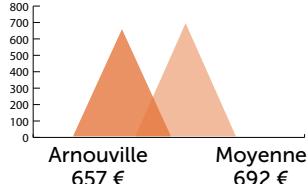
ON COMPARE

Où se situent les finances d'Arnouville si on les compare à la moyenne des communes de même taille ? Quelques chiffres...

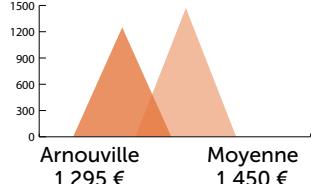
Dépenses réelles de fonctionnement/habitant



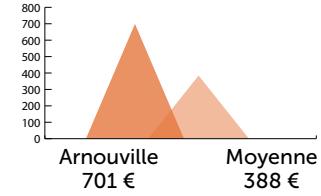
Produits des impositions directes/habitant



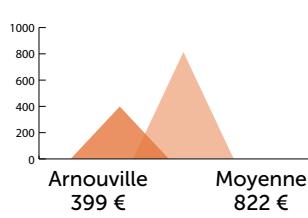
Recettes réelles de fonctionnement/habitant



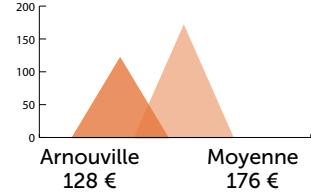
Dépenses d'équipement brut/habitant



Encours de dette/habitant



Dotation globale de fonctionnement/habitant



INVESTISSEMENTS 2026 À LA LOUPE : L'ÉQUIPEMENT PUBLIC AU CŒUR DES PRIORITÉS DU PATRIMOINE PUBLIC

Avec un budget d'investissement de 10,4 millions d'euros, l'équipe municipale poursuit sa politique en matière de rénovation et de modernisation des équipements et mobilier publics. Zoom sur les principaux projets qui rythmeront la vie municipale en 2026.



Phase 2 de l'extension et de la réhabilitation de l'école Jean Monnet



Phase 2 de l'extension et de la réhabilitation de l'école Anna Fabre



Travaux de réfection de voirie



Poursuite et fin du renouvellement de l'éclairage public en led



Poursuite du déploiement de la vidéoprotection



Sécurisation des sites municipaux, avec l'installation d'alarmes et de visiophones modernes



Continuité du renouvellement du parc automobile par des véhicules électriques

MAIS AUSSI :

- Travaux de réfection et de modernisation dans les écoles, avec notamment la réhabilitation de la garderie de l'école Jean Jaurès,
- Travaux d'entretien et mise aux normes des bâtiments communaux dans le cadre du programme national d'Agenda d'accessibilité programmée,
- Acquisition de matériels et outillages techniques divers pour les services.



TRAVAUX

Le Pôle gare amorce sa transformation

Les premiers immeubles résidentiels construits dans le cadre de la requalification urbaine du Pôle gare ont été livrés fin novembre. Cette étape marque l'achèvement de la première phase d'un vaste projet, mené conjointement avec la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, qui transformera le quartier de la gare au cours des dix prochaines années.

Les 90 premiers logements du nouveau quartier de la gare sont désormais prêts à être habités. Les résidents ont commencé à emménager fin novembre dans les trois immeubles situés au 30/34 rue Jean Jaurès.

La majorité des appartements, allant du

studio au F4, a été proposée à la vente. Un seul immeuble est composé de 33 logements locatifs intermédiaires (LLI), ces derniers sont gérés par Val d'Oise habitat, en tant que propriétaire.

Un parking souterrain est situé sous les trois bâtiments.

Ces nouvelles constructions se composent également d'une surface commerciale et de la future médiathèque intercommunale. D'une superficie de 1 040 m², celle-ci sera aménagée par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France ; elle ouvrira ses portes à la fin de l'année 2026.

LES RÉALISATIONS À VENIR

- Rue Jean Jaurès :
 - 30 logements, une surface commerciale et une crèche municipale de 40 berceaux seront construits au niveau des 24/28 rue Jean Jaurès,
 - 140 logements seront créés au niveau du 11 rue Jean Jaurès. Ils seront dotés de commerces en pied d'immeuble. Une voie piétonne permettra de relier la rue Jean Jaurès à la rue Henri Sellier,
 - face aux immeubles du 11 rue Jean Jaurès, un bâtiment d'activités tertiaires sera réalisé.
- Construction d'une passerelle piétonne permettant de relier les deux côtés des voies ferrées.
- Requalification du parvis de la gare et de ses abords grâce à la requalification de l'avenue Pierre Sémard et une partie de l'avenue Denis Papin ainsi que de la rue Jean Laugère.
- Aménagement d'un nouveau bâtiment d'activités, en remplacement de la galerie marchande Miltenberg.
- Réhabilitation du parking couvert rue Jean Laugère.

Modification du PLU

À la suite de la réunion publique qui s'est tenue le 28 mai dernier, la modification n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU) a été envoyée pour avis à l'autorité environnementale et aux personnes publiques associées. Une enquête publique aura lieu en 2026.



SENIORS

Le centre social Trait d'Union renouvelle son agrément



En 2026, le centre social Trait d'Union entamera les démarches de renouvellement de son agrément auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF), financeur principal. Une année importante pour la structure municipale, qui ira à la rencontre de la population pour connaître ses attentes et ses besoins.

Une étape importante, mais finalement classique pour un centre social. En effet, si l'entité municipale Trait d'Union peut se revendiquer « centre social », c'est grâce à un agrément attribué par la CAF, pour une durée de quatre ans. Labellisé en 2023, Trait d'Union devra démontrer toute son importance auprès des Arnouvilleois pour conserver sa mention de centre social.

Que représente cet agrément pour Trait d'Union ?

Cet agrément permet à Trait d'Union de percevoir une subvention moyenne annuelle de 96 500 € pour mettre en place de nombreux ateliers répondant aux besoins des habitants.

Comment les attentes des Arnouvilleois sont-elles identifiées ?

En 2021, le centre social a recueilli les souhaits des administrés grâce à un questionnaire destiné à la jeunesse, mais aussi deux ateliers : l'un ouvert à l'ensemble des habitants et l'autre avec les partenaires. Ces différents temps d'échanges ont permis de définir des axes de travail précis, avec des objectifs à atteindre. Une feuille de route indispensable pour obtenir l'agrément de la CAF et ainsi recevoir une subvention importante afin de mettre en place des ateliers et des rendez-vous en adéquation avec les attentes des administrés. Pour rappel, l'écoute des habitants est l'un des piliers du fonctionnement d'un centre social.

Quelles sont les orientations qui ont été définies à la suite de la consultation de 2021 ?

Trois axes se sont dégagés : agir pour l'éducation, la culture et la prévention ; lutter contre l'exclusion et favoriser l'accès aux droits ; renforcer le mieux-vivre ensemble et soutenir les initiatives des habitants.

Quelles actions ont été mises en place depuis 2023 grâce à cet agrément ?

Les Arnouvilleois peuvent profiter, entre autres, des ateliers partagés, des animations familiales, des p'tits clics du numérique, des ateliers de savoirs sociaux-linguistiques, du collectif des aînés, de la ludothèque « Yakajouer », de la pause-café ou encore des permanences d'un écrivain public.

L'INFO EN +

Dans le cadre de la politique de la Ville, l'État accorde également une subvention à certaines actions du centre social Trait d'Union.

PLUSIEURS INTERVENANTS AU CENTRE SOCIAL

Trait d'Union a noué des partenariats avec de nombreux acteurs associatifs du Val d'Oise, qui tiennent régulièrement des permanences au sein de la structure arnouvilleoise. Parmi eux : l'Union départementale des associations familiales du Val d'Oise (Udaf95) avec la présence de médiateurs ou d'un psychologue ; l'Espace emploi de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France pour bénéficier d'un suivi, de conseils et d'un accompagnement dans les projets professionnels ; la Mission locale qui aide les jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale, et enfin le Service social du Département qui permet aux personnes isolées d'obtenir un accompagnement social.

Le mot de

CLAUDE FERNANDEZ-VELIZ,
adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, à la santé et à la politique de la ville

« Depuis 2023, Trait d'union, espace de vie sociale, est devenu un centre social, agréé par la Caisse d'allocations familiales. Depuis, il n'a cessé d'étendre les propositions de services et d'activités aux Arnouvilleois, répondant ainsi à leurs attentes, entourés par une équipe dynamique, qui est en permanence soucieuse de satisfaire au mieux les administrés et de leur apporter des aides précieuses dans différents domaines. Le centre social Trait d'Union est le lieu incontournable de la vie sociale de notre commune ! ».



SPORT

Aktarus, la passion du roller

C'est le roi de la glisse à Arnouville ! Passionné par le roller depuis son enfance, Patrick Sutnen, alias Aktarus, excelle dans sa discipline. Il s'est distingué à plusieurs reprises lors de compétitions nationales et internationales ; il a remporté l'or aux derniers Championnats de France roller quad freestyle. Il souhaite aujourd'hui transmettre sa passion en devenant éducateur sportif.

C'est en se rendant à un cours de danse arménienne à l'école Danielle Casanova que Patrick Sutnen a découvert le roller. « Devant la salle, il y avait des jeunes qui faisaient du roller. J'ai été fasciné ! ». Âgé de seulement 10 ans, le jeune arnouvillois rentre aussitôt chez lui pour « démonter les platines des rollers de [son] grand frère et les monter sur [ses] baskets ». C'est ainsi que la passion d'Aktarus pour le roller débute. « Je me suis rapidement créé un groupe d'amis partageant le même attrait pour le roller : nous faisions des figures entre nous et pour nous perfectionner, nous regardions des vidéos de professionnels américains sur VHS », détaille-t-il. « J'ai commencé par le « quad » - quatre roues à plat - en pratiquant le saut en hauteur sur tremplin. Mais j'étais limité dans les figures par les possibilités techniques qu'offraient les patins de l'époque, je me suis alors tourné vers le roller « in line », autrement dit avec les roues alignées. J'y ai consacré une grande partie de ma carrière. Après une importante évolution du matériel, je me suis remis au « quad » il



© Klara Maars, Kohstaa, Agence Ride.

y a deux ans, pour un véritable renouveau de mon premier amour. »

« LE ROLLER, C'EST POUR MOI LA LIBERTÉ »

Un changement qui lui a valu de monter sur la première marche du podium de l'édition 2025 des Championnats de France de roller quad freestyle. Un titre honorifique pour l'Arnouvillois, qui marque ainsi l'histoire du roller quad freestyle en étant Vice-champion de la première édition des Championnats de France de la discipline en 2024 et en remportant l'or l'année suivante. « Le roller, c'est pour moi la liberté. C'est bien plus qu'un sport, c'est un art corporel, où j'exprime mes émotions au travers de mes figures ». Le sportif compte travailler davantage pour conserver son titre en 2026. « J'ai également comme ambition de participer à des compétitions aux États-Unis et de fonder une association afin de transmettre ma passion ». Il a d'ailleurs entamé une formation pour devenir éducateur sportif. En parallèle, il est intervenant pour la Buzz academy, où

il fait découvrir le roller et aide les plus initiés à se perfectionner.

Pour suivre les aventures d'Aktarus, rendez-vous sur Instagram : @akta_neverforget

PALMARÈS EXPRESS :

1998 / 1999 / 2000 : 3 fois vainqueur du France roller tour (entre 16 et 18 ans).

2001 : 3^e place aux European X-Games (Barcelone) : qualification pour les Championnats du monde.

2001 : 5^e place aux Championnats du monde amateur (Dallas) : passage en catégorie professionnelle.

2001 : cascadeur dans le film Taxi 3.

2005 et 2007 : Champion de France « in line ».

2024 : Vice-champion de France « quad freestyle ».

2025 : Champion de France « quad freestyle ».

LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS !

Sport santé : ce dispositif s'adresse aux personnes souffrant d'une maladie chronique ou souhaitant lutter contre la sédentarité, le vieillissement, le risque de chute et la perte d'autonomie, mais aussi à celles qui souhaitent simplement pratiquer une activité physique tout en passant un bon moment. Les Arnouvillois sont encadrés par les éducateurs sportifs de la commune. Ces derniers prennent le temps de connaître chaque participant afin d'adapter les séances à leurs besoins.

- Jeudi, de 9h à 11h30 au complexe sportif Léo Lagrange ou à La Nef.
- Tarif : 6,50 € par an.

Inscriptions et renseignements : sport@arnouville95.org / 01 34 53 66 67

Sport en famille : un moment de convivialité à partager entre enfants (3-15 ans) et parents. Tous les mardis soir, les familles arnouvilloises sont invitées à pratiquer diverses disciplines sportives et bénéficier des conseils des éducateurs sportifs de la Ville.

- Mardi, de 18h45 à 20h au complexe sportif Léo Lagrange.
- Tarif : 6,50 € par an.

Inscriptions et renseignements : sport@arnouville95.org / 01 34 53 66 67



Ateliers d'équilibre : cet atelier permet aux participants de faire des exercices leur permettant de prévenir les chutes et d'améliorer leur équilibre et leur motricité.

- Lundi, de 9h30 à 11h au complexe sportif La Nef (les mardis sont complets).
- Tarifs : 65 €/an pour les Arnouvillois, 85 € pour les extérieurs.

Inscriptions et renseignements : cccas@ml.arnouville95.org / 01 34 45 97 03





SPORT

Yasmine Belkebir excelle aux Championnats de France d'équitation

La récompense d'un travail émérite. Médaille d'argent au plus prestigieux des concours français d'équitation, l'arnouvilloise Yasmine Belkebir voit une véritable passion pour le monde équidé. Une complicité entre elle et les chevaux développée à l'âge de 12 ans et qui fait partie intégrante de son quotidien.

C'était un rêve. Aujourd'hui, c'est une fierté d'avoir pu y participer et d'être médaillée. » Yasmine Belkebir s'est brillamment illustrée lors des championnats de France d'équitation, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), en juillet dernier. L'arnouvilloise a, pour sa première participation au concours, décroché l'argent en saut d'obstacles (CSO), avec l'équipe des Vifs d'or, et terminé sur la cinquième marche du podium, avec l'équipe des Jokers, en concours complet d'équitation (CCE). Une catégorie qui intègre du dressage, du saut d'obstacles et du cross. « Je suis heureuse d'avoir pu vivre cette expérience. J'ai décidé de faire de la compétition seulement la saison

dernière », développe la cavalière de 30 ans.

« Pour cela, j'ai augmenté mes heures d'entraînements hebdomadaires. J'ai aussi participé à de nombreux concours départementaux et régionaux au cours de l'année afin d'avoir le nombre de points suffisants pour concourir aux Championnats de France. » Si c'est en individuelle que Yasmine a pris part à ces rendez-vous, c'est en équipe qu'elle a dignement représenté le centre équestre départemental de La Courneuve, où elle est licenciée. « Nous avons participé ensemble à un stage intensif pour renforcer les liens aussi bien entre nous, qu'avec nos chevaux. »

« UNE BULLE DE BIEN-ÊTRE »

Cavalière depuis ses 12 ans, Yasmine Belkebir a « découvert un monde à part entière en pratiquant l'équitation. Nous apprenons à nous occuper et à prendre soin des chevaux, à écouter leurs besoins ». Cette complicité est pour l'arnouvilloise « une bulle de bien-être. Le contact avec l'animal est apaisant. Lorsque je suis au centre équestre, le temps s'arrête. C'est un environnement très agréable ».

UNE PASSION SOUTENUE PAR SA FAMILLE

Une passion qu'elle a développée grâce à une camarade et qu'elle a entretenue grâce au soutien important de sa famille. « Mes parents m'ont offert la possibilité de faire des stages avec l'UCPA tous les étés, en plus de mes entraînements hebdomadaires annuels », souligne Yasmine Belkebir, qui a décroché son galop 1 à l'issue de sa première année de pratique. « J'ai toujours adapté mon emploi du temps afin de pouvoir pratiquer l'équitation, tout en ayant de nombreux loisirs à côté, avec ma famille et mes amies. » Infirmière à l'hôpital d'enfants de la Croix-Rouge à Margency, Yasmine s'est fixée comme objectif pour cette nouvelle année de « consolider [ses] acquis et [se] démarquer davantage en compétitions ».



Yasmine (2^e en partant de la gauche) et son équipe, les Vifs d'or.



NE MANQUEZ PAS...



« Une performance hors-norme »
LA DÉPÈCHE

« Considéré comme l'un des tout meilleurs tributes
d'Elton John en Europe. Exceptionnel »
ELTONTRIBUTE

« Une performance étonnante
qui enchantera le public »
LA VOIX DU NORD



Une soirée hommage au Sir de la chanson anglaise **« The tribute Elton John »**

C'est l'un des plus grands artistes du XX^e siècle ! Impossible de passer à côté de l'un de ses tubes. Toutes les générations connaissent le « Sir » de la pop britannique. L'Espace Charles Aznavour accueillera l'un des plus beaux spectacles rendant hommage à Elton John. Sept artistes passionnés se partageront la scène en reprenant les plus grands tubes d'Elton John au cours d'un show magistral de deux heures !

VENDREDI 30 JANVIER À 20H45 – ESPACE CHARLES AZNAVOUR - OUVERTURE DU BISTROT LE PATIO DÈS 19H

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 01 34 45 97 13 - CULTUREL@ML.ARNOUVILLE95.ORG

TARIFS : 16/11 € - BILLETTERIE.ARNOUVILLE95.FR - MINIBUS POSSIBLE

CULTURE : DES RENDEZ-VOUS CULTURELS POUR LE JEUNE PUBLIC

Chaque année, c'est une tradition. Les agents de la Ville concoctent une programmation éclectique afin de séduire toutes les générations et toutes les sensibilités. Et les plus jeunes ne sont point oubliés : des rendez-vous sont à l'affiche de l'Espace Charles Aznavour, de la médiathèque ou encore de la Maison de la petite enfance. Zoom sur les spectacles jeune public à ne surtout pas manquer !

ESPACE CHARLES AZNAVOUR

L'année 2026 débutera avec une plongée dans l'espace du « K'Outchou », mercredi 14 janvier, à 10h15. L'incroyable Outchou emmènera les enfants, dès 3 ans, dans son univers imaginaire coloré et musical. D'un coup de fusée, les enfants, dès 5 ans, se retrouveront sur la planète des robots. Mercredi 21 janvier, à 10h15, « **Loomie et les robots** » mettra en avant une jeune adolescente rebelle évoluant dans un bunker futuriste ; elle devra découvrir le monde extérieur.

Tarifs : 5,50/4 €.

De l'imaginaire à la langue de Molière revisitée ! Au travers d'une adaptation inédite, les Arnouillois dès 10 ans assisteront, vendredi 6 février, à 20h45, à la mise en scène originale du classique « **Dom Juan** ». Exit le vieux français, place à une version mêlant rap et culture contemporaine.

Tarifs : 16/11 €. Renseignements et réservations : 01 34 45 97 19 ou billetterie.arnouville95.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Une jeune fille prénommée Alice, un lapin blanc en survêtement, un chronomètre courant après le temps. Vous aurez sûrement reconnu les incontournables d'Alice au pays des merveilles... à un détail près ! L'univers magique d'Alice se dessinera à l'entrée des égouts ! Mathilde Parmentier contera avec dynamisme « **Alice au quartier des merveilles** », la version revisitée de l'ouvrage de Lewis Carroll par Franck Zerbib, aux enfants dès 6 ans, samedi 7 février, à 17h.

L'imaginaire sera aussi le mot d'ordre d'**« Oscar et les nuages »**. Samedi 30 mai à



17h, les petits, dès 6 ans, seront les acteurs de ce spectacle interactif au milieu des nuages, qui murmurent de belles histoires aux oreilles d'Oscar.

Entrée libre sur réservation au 01 39 85 39 96.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Un rêve magique et instructif. Les tout-petits, dès 6 mois, épauleront Lucas, 6 ans, à retrouver son doudou envolé dans un monde parallèle... où chaque différence est une force dans « **Le rêve de Lucas** ». Mardi 10 février, séance à 9h30, 10h30, 15h et 16h.

Tarifs : 5,5/4 €. Renseignements et réservations : 01 34 29 32 00.

L'INFO EN +

Ne manquez pas « **Les nuits de la lecture** », samedi 24 janvier à 18h, à la médiathèque. Ce rendez-vous, ouvert dès 15 ans, sera l'occasion de découvrir les Tops Nobels des 5 continents. À vous, de vous laisser surprendre, griser et transporter par ces carrés d'as de la littérature mondiale.

Entrée libre, réservation au 01 39 85 39 96.



PALETTE D'ARTISTES : ADMIREZ LES ŒUVRES DANS LA RUE

Du 3 février au 1^{er} mars, l'eau, le feu, la terre et l'air vont s'emparer des rues de la commune au travers de l'exposition « **Palette d'artistes** ». Venez découvrir les créations artistiques des Arnouillois à l'Espace Fontaine, à l'Espace jeunesse et au complexe sportif Léo Lagrange.

Les œuvres originales seront, quant à elle, à admirer à l'Espace Fontaine, du 9 au 14 février, de 14h à 17h.

Vos sorties du trimestre

14 JANVIER

10h15 – Espace Charles Aznavour
LE K'OUTCHOU
Spectacle

21/01

10h15 – Espace Charles Aznavour
LOOMIE ET LES ROBOTS
Spectacle

23/01

20h – Espace Fontaine
SOIRÉE MUSICALE
Concert
Entrée libre sur réservation : 01 34 45 97 12 ou conservatoirearnouville95@gmail.com

24/01

18h – Médiathèque
LES NUITS DE LA LECTURE
Entrée libre sur réservation : 01 39 85 39 96

06/02

20h45 - Espace Charles Aznavour
DOM JUAN
Théâtre

07/02

17h – Médiathèque
ALICE AU QUARTIER DES MERVEILLES
Conte
Entrée libre sur réservation : 01 39 85 39 96

07/02

20h – Espace Charles Aznavour
CABARET DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
Spectacle
Réservations obligatoires : 01 34 45 97 12 ou conservatoirearnouville95@gmail.com
Tarif : 7 €

13/03

20h45 – Espace Charles Aznavour
ELECTRO DELUXE
Concert

17/03

20h45 – Espace Charles Aznavour
THE BARDS OF SWEENEY
Concert

20/03

20h30 – Église Notre-Dame de la Paix
CONCERT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
Spectacle
Entrée libre sur réservation : 01 34 45 97 12 ou conservatoirearnouville95@gmail.com

21/03

20h45 – Espace Charles Aznavour
LES DESPERATE HOUSEMEN SE MARENT
Comédie

Renseignements et réservation pour les spectacles culturels : 01 34 45 97 19
culturel@ml.arnouville95.org
Tarifs : 16/4 € billetterie.arnouville95.fr
Ouverture du bistro Le Patio dès 19h, pour les spectacles en soirée à l'Espace Charles Aznavour.



PORTRAIT



Alfred Mouandjo

Ailier du Castres olympique

C'est le nouvel espoir du Castres olympique. Alfred Mouandjo, arnouillois de 19 ans, a fait son entrée en septembre dans l'un des principaux clubs de rugby du Top 14. Passionné, le sportif nourrit de belles ambitions pour faire progresser son club et perfectionner davantage la technicité de son poste d'ailier.

L'Entente Goussainville Gonesse [...] m'a transmis l'amour de ce sport.

“

Entretien

// Vous évoluez avec le club classé en 5^e position du Top 14 en 2024/2025, comment avez-vous vécu vos premiers pas en ligue professionnelle ?

J'ai été parfaitement intégré et très bien accueilli, aussi bien par l'ensemble du staff que par les joueurs du club. L'ambiance est familiale, je me sens très bien. J'ai pu échanger, à mon arrivée cet été, avec des supporters qui m'ont fait part de leur encouragement, c'était très appréciable. Castres est le club que j'admire depuis que je suis petit avec Bordeaux-Bègles. Je suis fier de pouvoir défendre leurs couleurs aujourd'hui.

**TARN
TOURISME-TARN.COM**
**Laboratoire
PIERRE R**

// Comment est née cette passion pour le rugby ?

Par hasard. J'avais 10 ans et à cette époque, je pratiquais le football et j'aimais beaucoup ce sport. Un camarade m'a invité à essayer le rugby. Ma maman m'a encouragé à tester cette discipline. L'ambiance familiale qui régnait au sein du club m'a rapidement plu. J'ai fait le choix d'abandonner le football pour le rugby. J'ai intégré le club de l'Entente Goussainville Gonesse où j'ai absolument tout appris de la technicité du rugby, grâce à la pédagogie des entraîneurs. Ils m'ont transmis l'amour de ce sport.

// Vous avez rapidement assimilé les gestes techniques, ce qui vous a permis d'évoluer et d'être repéré par des clubs prestigieux ?

En effet, au collège, j'ai rejoint le club de rugby de Sarcelles où je suis resté deux ans, avant d'être contacté, en 2019, par le Rugby club Massy Essonne, qui évoluait en D3. J'étais tellement heureux de cette sollicitation. Ce club avait une très bonne réputation auprès des jeunes et enregistrait de très bons résultats en compétition. Ma famille m'a soutenu et m'a permis de le rejoindre. J'ai entamé un sport-études pour vivre pleinement ma passion. Tous les jours, j'avais hâte d'aller à l'entraînement. J'ai alors joué en catégorie Espoir, mais également avec les professionnels, avec lesquels j'ai partagé 8 matchs, ainsi qu'avec les U18 de l'Équipe de France de rugby à 7. Cela m'a apporté beaucoup de visibilité. C'est ainsi que j'ai été détecté par le Castres olympique.

// Quels sont vos objectifs pour cette saison avec le Castres olympique ?

J'ai l'envie de démontrer à mon coach que j'ai le niveau pour être titulaire et ainsi aider le club à progresser dans le classement, mais également pour atteindre les demi-finales de la Champions Cup. En parallèle, je poursuis mon BTS en négociation et digitalisation de la relation client.

Pour suivre les performances d'Alfred Mouandjo : Instagram @elfredo95



L'expression des groupes politiques

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

2025 touche à sa fin.

Nous avons tenté d'accompagner vos demandes de l'année face à un conseil municipal pas toujours prêt à l'écoute.

La vie quotidienne nous bouscule, impose un rythme effréné aux familles et empêche chacun de se projeter sur ce qui composera demain.

Mais à l'heure d'un déficit national record, d'une classe politique défaillante plus prompte à protéger sa place qu'à représenter les citoyens, face à une montée des violences et des désordres, il est temps de réinventer un commun de vie.

La vie locale est un échelon où l'action est possible, visible. C'est aux citoyens qu'il revient de réfléchir, de consulter ses amis, ses voisins et de prendre l'avenir d'Arnouville en mains.

Ne jamais croire qu'il n'y a qu'une possibilité, qu'une seule gouvernance rassurante, notre ville change elle doit se construire avec plusieurs énergies.

Vous aurez au cours de 2026 des choix à faire pour la vie locale : les élections municipales.

Alors qu'elle que soient votre analyse et vos convictions, une chose s'impose :

Les 15 et 22 mars 2026

Allez voter

DIVERS GAUCHE
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE
Isabelle Boursier - 06 71 04 76 70
opposition.arnouville@gmail.com

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

À l'approche des fêtes de Noël, notre majorité souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous ses vœux les plus chaleureux. Cette période si attendue nous rappelle combien il est essentiel de prendre le temps de se retrouver, de partager des instants simples avec nos proches et d'être attentifs à celles et ceux qui nous entourent. Dans un monde où tout s'accélère, ces moments de pause sont précieux. Ils nourrissent les liens qui nous unissent et renforcent le sens de la communauté.

Etre à l'écoute, comprendre les attentes, accompagner les familles, soutenir les plus fragiles, encourager les initiatives, telle est notre boussole. Cette proximité, nous la voulons constante et sincère, au plus près des habitants et de leurs préoccupations quotidiennes.

En cette fin d'année, nous regardons l'avenir avec détermination et sérénité. Cette sérénité, c'est celle d'une équipe soudée, engagée, qui agit avec responsabilité pour toutes et tous. Nous puisons notre force dans la confiance que vous nous accordez et dans la volonté de continuer à faire vivre Arnouville ; une commune accueillante, solidaire et ambitieuse.

Puissent ces fêtes être pour vous un temps d'apaisement, d'espoir et de joie partagée.

À chacune et chacun, nous souhaitons un joyeux Noël et une belle année 2026.

CARNET

// Naissances

Septembre 2025
Nathanael DIRIL

Octobre 2025
Killiam VARELA VIEIRA

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariage

Novembre 2025
Yusuf ARSLAN / Devrim DEMIR

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Septembre 2025
Patrick BILLON
Thierry LE COMTE

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"
Claude Fernandez-Veliz



Bravo aux enfants des écoles
et des centres de loisirs ainsi qu'aux agents
municipaux qui ont créé de magnifiques
décorations de fêtes sur nos ronds-points !